

Séance du 17 décembre 2025

Président : M DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe - Mme BONNERY Andrée - M DAVID Bruno – M
MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : Mme KOENDERS Nathalie ayant donné pouvoir à M DESEILLE François - M
CHEVALIER Stéphane ayant donné pouvoir à M BERTHIER Christophe - M BORDAT Pierre ayant
donné pouvoir à M SAVONNET Bernard

Objet de la délibération

1. Comptes-rendus des séances du Conseil d'Orientation et de Surveillance

1. 1. Compte-rendu du COS du 8 octobre 2025

1. Compte-rendu du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 25 juin 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 25 juin.

2. Politique financière et comptable de l'établissement

2. 1. Point d'actualité : activité de prêt sur gages - Information

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé de la situation de l'activité de prêt sur gages à la date de la séance.

2. 2. Orientations budgétaires et comptables pour l'année 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé à 8 voix pour et une abstention les orientations budgétaires et comptables pour l'année 2025.

3. Politique normative de l'établissement

3. 1. Demande de prêt sur gage

Le Conseil d'orientation et de Surveillance a approuvé à l'unanimité l'attribution d'un prêt sur gage d'un montant de 180 000 euros aux conditions proposées.

3. 2. Point semestriel sur le contrôle interne de 2^{ème} niveau - Information

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé du point semestriel relatif au contrôle interne de 2nd niveau.

F. J

4. Affaires relatives au personnel

4. 1. Remboursement des frais de déplacement et d'hébergement

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé à l'unanimité la fixation du barème des taux de remboursement forfaitaire des frais de déplacement et d'hébergement dans la limite des taux maximums prévus par le décret 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié et ses textes d'application.

4. 2. Nomination d'un commissaire-priseur à Auxerre

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a émis à l'unanimité un avis favorable sur la nomination de Maître Frédéric Lefranc, commissaire-priseur à Auxerre, pour une période de 3 ans à compter du 13 octobre 2025, date d'ouverture de la permanence d'Auxerre.

4. 3. Modification du tableau des emplois

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé à l'unanimité le nouveau tableau des emplois.

5. Divers

5. 1. Date des prochaines séances du COS

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a fixé la date de sa prochaine séance au mercredi 17 décembre 2025 à 10h30 au Siège du Crédit Municipal de Dijon.

Il est demandé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de bien vouloir adopter le compte-rendu de sa séance du 08 octobre 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 08 octobre 2025.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE

François DESEILLE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
Bourgogne - Franche-Comté
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

23 DEC. 2025

